

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02020 Numéro SIREN : 907 453 880 Nom ou dénomination : A. CIRET Holding
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2022 sous le numéro de dépôt 15050



SAS A.CIRET HOLDING
7 RUE MARTIN DE TOURS - NANGEVILLE
45330 LE MALESHERBOIS

Capital : 578 000 €
RCS ORLEANS : 907 453 880

Exercice 2022

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES au vote de l'assemblée générale ordinaire du 30/09/2022.

1ère résolution

L'assemblée donne acte de ce que les convocations et la mise à disposition des documents sociaux ont été réalisées conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, et en donne quitus au gérant.

2ème résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice qui se soldent par un déficit de 6 196.50 €, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au président quitus de sa gestion.

3ème résolution

L'assemblée décide d'affecter le résultat comme suit :
" Compte report à nouveau débiteur pour 6 196.50 €.
Distribution des dividendes et avoir fiscal ou crédit d'un des trois précédents exercices (Art. 243 bis du CGI) : Néant.

4ème résolution

La présidence de M Anthony CIRET sera bénévole pour l'exercice du 1/4/2022 au 31/3/2023.
Les fonctions de président n'ont pas été rémunérées sur l'exercice clos au 31/3/2022.

5ème résolution

Après lecture du rapport spécial du gérant, les conventions suivantes sont approuvées :

Conventions concernant les actionnaires :
Opération concernant le compte-courant : les sommes apportées par les actionnaires en compte courant n'ont pas été rémunérées sur l'exercice 2021/2022. Ce principe de non-rémunération est reconduit pour l'exercice 2022/2023.



SAS A.CIRET HOLDING
7 RUE MARTIN DE TOURS - NANGEVILLE
45330 LE MALESHERBOIS

Capital : 578 000 €
RCS ORLEANS : 907 453 880

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Exercice 2022

La SAS A.CIRET HOLDING, en la personne de son actionnaire unique Monsieur Anthony CIRET, a délibéré au siège social de la société le 30 septembre 2022 sur les questions portées à l'ordre du jour.

Est présent :
Monsieur Anthony CIRET, actionnaire unique et président, détenant l'intégralité des 5780 actions.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. Constatation de la validité de la convocation à l'assemblée générale
2. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2022
3. Affectation des résultats de l'exercice 2022
4. Décision concernant la rémunération de M Anthony CIRET, président.
5. Approbation des conventions réglementées concernant la gérance et les actionnaires
6. Questions diverses s'il y a lieu.

Les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1ère résolution

L'assemblée donne acte de ce que les convocations et la mise à disposition des documents sociaux ont été réalisées conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, et en donne quitus au gérant.

2ème résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice qui se soldent par un déficit de 6 196.50 €, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au président quitus de sa gestion.

3ème résolution

L'assemblée décide d'affecter le résultat comme suit :

" Compte report à nouveau débiteur pour 6 196.50 €.
Distribution des dividendes et avoir fiscal ou crédit d'un des trois précédents exercices (Art. 243 bis du CGI) : Néant.

4ème résolution

La présidence de M Anthony CIRET sera bénévole pour l'exercice du 1/4/2022 au 31/3/2023.

Les fonctions de président n'ont pas été rémunérées sur l'exercice clos au 31/3/2022.

5ème résolution

Après lecture du rapport spécial du gérant, les conventions suivantes sont approuvées :

Conventions concernant les actionnaires :

Opération concernant le compte-courant : les sommes apportées par les actionnaires en compte courant n'ont pas été rémunérées sur l'exercice 2021/2022. Ce principe de non-rémunération est reconduit pour l'exercice 2022/2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à LE MALESHERBOIS, le 30 septembre 2022

M CIRET ANTHONY

Président, actionnaire unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Ciret', written over a horizontal line.

AFFECTATION DES RÉSULTATS COMPTABLES 2022

Exercice 2022
Assemblée générale du
30 septembre 2022

SAS A.CIRET HOLDING
à LE MALESHERBOIS

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 6 196.50	€(net d'IS)
REPRISE SUR RÉSERVES		€
REPRISE SUR REPORT A NOUVEAU		€
TOTAL (A)	- 6 196.50	€

AFFECTATION

BÉNÉFICES NON DISTRIBUES	TOTAL
Report à nouveau	- 6 196.50 €
Réserve statutaire	
Réserve facultative	
TOTAL (B)	- 6 196.50 €

BÉNÉFICES DISTRIBUES Nom des associés	TOTAL
TOTAL DIVIDENDES (C)	0,00 €

TOTAL GENERAL A = B+ C	- 6 196.50 €
------------------------	--------------



CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022

	Total	M CIRET ANTHONY			
Capital social	578 000 .00 €	578 000 €			
Primes d'émission					
Réserves	0,00 €				
Report à nouveau (+ ou -)	- 6 196.50 €				
Valeur nette comptable Subventions d'équipement					
Fonds propres - Total	571 803.50 €				

COMPTES ASSOCIES APRÈS DISTRIBUTION DU RÉSULTAT 2022

	M CIRET ANTHONY			
	Dû à la société	Dû par la société	Dû à la société	Dû par la société
Solde fin d'exercice		17 376.50 €		
TOTAL		17 376.50 €		

	M.		M.	
	Dû à la société	Dû par la société	Dû à la société	Dû par la société
Solde fin d'exercice				
TOTAL				
DIFFÉRENCE				

OBSERVATIONS



A.CIRET HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 578 000 €

SIEGE

**7 rue MARTIN DE TOURS
NANGEVILLE
45330 LE MALESHERBOIS
SIREN : 907 453 880
APE : 6630 Z**

Ce document comprend :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- Les annexes comptables
- Le rapport de gestion (dispense de dépôt)
- Le texte des résolutions proposé au vote de l'assemblée générale
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle
- La situation nette des capitaux propres

Exercice clos le 31 mars 2022



Copie Certifiée conforme à l'original par le président

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

Exercice clos en N

ACTIF

Brut
1Amortissements -
Provisions
2Net
3

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028		030		
Immobilisations financières (1)		040	590 881	042		590 881
Total I (5)		044	590 881	048		590 881

Actif circulant

Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		
	Autres (3)	072	1 239	074		1 239
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084		086		
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	1 239	098		1 239
Total général (I + II)		110	592 120	112		592 120

PASSIF

Exercice N
NET

Capitaux propres

Capital social ou individuel					120	578 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)					131	
Report à nouveau					134	
Résultat de l'exercice					136	-6 196
Provisions réglementées					140	
Total I					142	571 804
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	660
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	17 376
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	20 316
Total général (I + II + III)					180	592 120

Renvois

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations	182

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue	biens	215		214	
	services	217		218	
dont export et livraisons intracommunautaires					
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	
Variation de stock (marchandises)							236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240	
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	6 196
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244	
Rémunérations du personnel							250	
Charges sociales							252	
Dotations aux amortissements							254	
Dotations aux provisions							256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	6 196
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-6 196

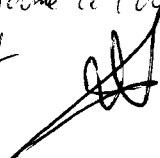
Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-6 196

Copie certifiée conforme à l'original par le président



B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	6 196
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)						986		342	
Zone franche urbaine (44 octies A)						987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)						127			
Zone revitalisation rurale (44 quindécies)						138			
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)						981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)						989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992			
Investissements outre-mer						344			
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)						345			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993		350	
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	6 196
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	6 196

Copie certifiée conforme à l'original
par le président 

Désignation de la société : SAS A. CIRET HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 592170 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 61961 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 28/10/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 mettant à jour le règlement de l'ANC 2014-04 du 05 juin 2014 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

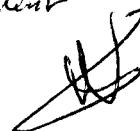
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



■ Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* **Installations techniques : 5 à 10 ans**

* **Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans**

* **Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans**

* **Matériel de transport : 4 à 5 ans**

* **Matériel de bureau : 5 à 10 ans**

* **Matériel informatique : 3 ans**

* **Mobilier : 10 ans**

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les **biens non décomposables à l'origine.**

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas



■ Règles et méthodes comptables

liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	0	590 881		590 881
Total				590 881
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				0
ACTIF NET				590 881



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			12 891	
Apports			578 000	
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à **1239** euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1239	1239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1239	1239	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de **578 000,00** euros décomposé en **5780** titres d'une valeur nominale de **100** euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	5780	100
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5780	100

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20316 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	660	660		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19656	19656		
Produits constatés d'avance				
Total	20316	20316		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17316			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17316 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	660
Total	660

SAS A. CIRETHOLDING

Copie certifiée conforme à l'original
par le président



Notes sur le bilan

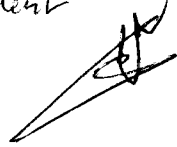
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	0		
Total			

SAS A. CIRET HOLDING

Copie certifiée conforme à l'original
par le président



Reçu au compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL			